

**Zeitschrift:** SVPW-Jahrbuch = Annuaire ASSP  
**Herausgeber:** Schweizerische Vereinigung für Politische Wissenschaft  
**Band:** 26 (1986)

**Artikel:** Critique historique du parti politique  
**Autor:** Jost, Hans Ulrich  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-172520>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Hans Ulrich Jost

## Critique historique du parti politique

L'histoire des partis politiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles s'avère souvent peu satisfaisante. En effet, dans la mesure où cette histoire résulte d'études monographiques des idées et des institutions, elle est sujette à des interprétations qui accordent au parti un rôle trop important au sein du système politique. Cet article propose donc une réflexion critique qui se réfère à l'histoire sociale, catégorie qui va permettre de relativiser l'impact du parti politique dans la vie de la société civile moderne. Dans ce contexte, on constatera que les partis s'inscrivent en premier lieu dans l'activité des clans et des cercles de notables qui, quant à eux, forment la culture politique locale et les images symboliques de la conscience populaire. Vu sous cet angle, le parti n'est pas en premier chef le porteur d'un discours politique rationaliste, mais il apparaît plutôt comme une composante du folklore régional qui permet, au mieux, d'assurer les structures du pouvoir des élites locales.

Die bisher in der Regel auf ideen- und institutionsgeschichtlichen Studien beruhenden Analysen des Parteiwesens des 19. und des 20. Jahrhunderts vermitteln ein oft zu einseitiges Bild und messen insbesondere der Partei eine zu grosse Bedeutung im politischen System bei. Dieser Artikel bringt einige kritische, auf sozialgeschichtlichen Überlegungen beruhende Ansätze, welche die Rolle der Partei im Leben der modernen politischen Öffentlichkeit relativieren. Es geht in diesem Zusammenhang darum, die Parteien als Ausdruck des Vereinswesens und der Honoratiorenwirtschaft zu verstehen. Entsprechend werden Parteien auf dem Hintergrund der lokalen politischen Kultur und eines kollektiven Bewusstseins regionaler Volksgruppen interpretiert, das auf symbolhaften Elementen beruht. Unter solchen Gesichtspunkten erweist sich die politische Partei weniger als Ort rationaler Diskurse denn als Element der örtlichen Folklore, allenfalls nützlich zur Stabilisierung der Machtstruktur lokaler Eliten.

Il n'est pas dans le propos de cet article d'esquisser un résumé historique des partis politiques suisses. Ce travail a déjà été accompli de manière exhaustive et approfondie par Erich Gruner auquel je me permettrai par ailleurs de me référer<sup>1</sup>. Il me semble cependant utile d'engager une approche critique qui tente de situer le parti politique par rapport à l'ensemble des structures socio-politiques d'une part, des traditions historiques et des coutumes populaires d'autre part. J'espère ainsi susciter, au moyen de ces démarches parfois insolites et peut-être même un brin provocatrices, un débat qui pourrait engendrer de nouvelles perspectives dans l'étude de cette matière.

### I. Le faible poids du parti politique

Envisagé dans un cadre structurel sur deux siècles d'histoire suisse, le parti politique n'apparaît que comme un phénomène superficiel et souvent aléatoire. Certes, en tant que notion abstraite, il imprègne le discours traditionnel de l'histoire politique; mais son rôle devient beaucoup moins évident dès qu'on se réfère à l'ensemble du système politique ou à la structure socio-économique qui, quant à elle, imprime sa logique à l'histoire de la Suisse contemporaine. En effet, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, hypothéqués par leur naissance violente au sein du parlement «*maudit*» de la République helvétique<sup>2</sup>, les partis politiques ne vivent qu'en marge de l'espace public, constitué essentiellement d'une multitude de cercles, groupes et associations d'une part, ainsi que d'une presse en plein épanouissement d'autre part. Ce n'est que vers la fin du siècle que les partis réussissent à créer des organisations plus ou moins cohérentes, portant sur des comités directeurs et des sections locales. Mais à peine ce niveau institutionnel acquis et doté d'une certaine capacité d'information et de communication, le système des partis est profondément affecté par deux contre-courants issus de la Première Guerre mondiale. Premièrement, il est défié par des mouvements populaires d'inspiration nationaliste ou fasciste, nés des graves difficultés socio-économiques, et qui le mettent sérieusement en cause dans sa légitimité; deuxièmement, son activité est considérablement désamorcée par un Etat qui introduit, en se servant sans gêne des pleins pouvoirs et de la clause d'urgence<sup>3</sup>, une politique autoritaire reposant

1 Erich Gruner, *Die Parteien in der Schweiz*. Zweite, neu bearbeitete und erweiterte Auflage. Bern, Francke, 1977.

2 Hermann Büchi, *Die politischen Parteien im ersten schweizerischen Parlament* (12. April 1798 - 7. August 1800), in: *Politisches Jahrbuch der Schweiz*. Eidgenossenschaft XXXI, 1917, pp. 153-428.

3 Zaccaria Giacometti, *Verfassungsrecht und Verfassungspraxis in der schweizerischen Eidgenossenschaft*, in: *Festgabe Fritz Fleiner*, Zürich 1937, pp. 45 sq.; id., *Die gegenwärtige Verfassungslage der Eidgenossenschaft*. Sonderdruck der «Schweiz. Hochschulzeitung», sept./oct. 1942; André Manuel, *Les pleins pouvoirs en droit public fédéral suisse*. Lausanne, Imprimerie Jaunin, 1953; Roland Ruffieux, *Les données de l'histoire constitutionnelle*, in: *Manuel Système politique de la Suisse*, t. 1, éd. par A. Riklin. Berne/Stuttgart, Haupt, 1983, pp. 159 sq., 169 sq.

sur la connivence des grandes associations faïtières<sup>4</sup>. Certes, le tournant historique à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, qui provoque brusquement les succès électoraux spectaculaires de la gauche, semble déboucher sur une renaissance de la vie des partis politiques. Or, ce ne fut qu'un feu de paille dont l'embrasement s'avère de courte durée, car le véritable profil des forces politiques se dessine clairement dans la plus importante innovation constitutionnelle de l'après-guerre. En effet, les articles économiques de 1947 confirment la position privilégiée, dans le système politique, des associations faïtières et inscrivent finalement dans la Constitution même, le poids déterminant des forces économiques qui ont fait leur preuve dans l'avènement de l'Etat fédéral<sup>5</sup>. Assurément, les partis traditionnels, qui représentent 4/5 de l'électorat, ont profité du consensus national imposé par la guerre, et se sont définitivement mis ensemble pour la gestion du «*ménage fédéral*». Cependant, l'emprise économique sur ce système politique a atteint une telle intensité que la capacité de décision et d'innovation des partis semble être fortement restreinte. Il s'avère dès lors que les partis ne maîtrisent qu'avec une grande difficulté la gestion politique et se contentent le plus souvent de commenter des changements et des transformations socio-politiques qui leur échappent. En conséquence, il ne faut guère s'étonner de leur inactivité et de leur réticence, ces vingt dernières années, au sujet de la révision totale de la Constitution. Car, en réalité, ils n'assument plus une de leurs tâches primitives, à savoir l'élaboration de projets concernant l'avenir politique.

Après cette mise en perspective volontairement abrupte mais nécessaire, à mon avis, pour dégager le champ de la recherche historique, il convient d'énoncer ce qu'est la fonction primordiale des partis. Celle-ci se situe sur deux niveaux, apparemment éloignés, mais néanmoins interdépendants, et qui forment ensemble une structure de régulation importante de la culture politique. Premièrement les partis servent de tamis, en fonction notamment des élections, pour le recrutement et la sélection des cadres politiques. En ce sens, ils oeuvrent à la manière d'une école particulière qui enseigne l'utilisation du langage politique et permet aux élèves d'expérimenter les ruses et les coups indispensables à une carrière politique. Deuxièmement, au niveau de la conscience collective, les partis élaborent et diffusent un langage symbolique, voire mythique, qui guide l'orientation générale – comme le font les mythes dans l'histoire à l'instar de celui de Guillaume Tell – et permet à la société civile de se façonner une identité.

4 Roland Ruffieux, Les groupes de pression et la démocratie semi-directe en Suisse, in: Geschichte und politische Wissenschaft. Festschrift für E. Gruner, hrsg. von B. Junker, P. Gilg u. R. Reich. Bern, Francke, 1975, pp. 95–109; Erich Gruner, Der Einbau der organisierten Interessen in den Staat, in: Schweiz Zeitschr. f. Statistik u. Volkswirtschaft. 95, 1959, pp. 59–79.

5 Hans Huber, Rückblick auf die «neuen» Wirtschaftsartikel der Bundesverfassung, in: Schweizerische Wirtschaftspolitik zwischen gestern und morgen. Festgabe Hugo Sieber, hrsg. v. E. Tuchtfeld. Bern/Stuttgart 1976, pp. 57–72.

Par ailleurs, lorsqu'on parle des fonctions du parti politique, on ne saurait omettre l'aspect par lequel il se donne le plus à voir: le parti en tant que machine électorale. Cependant, comme la recherche méticuleuse sur les élections au Conseil national de 1848 à 1919 l'a fort bien montré, le parti politique est prioritairement soumis aux contraintes du système électoral. Ce dernier, ainsi que les manipulations concernant la définition des circonscriptions, s'imposent sur les manoeuvres électorales et quadrillent efficacement le comportement du parti<sup>6</sup>.

## **II. Les contraintes structurelles du système politique**

S'il a fallu, dans un premier chapitre, relativiser le poids des partis dans l'espace temporel, il est indispensable, dans un deuxième temps, d'esquisser rapidement les composantes structurelles qui, quant à elles, entravent considérablement la vie et la cohésion nationale des partis politiques. Il s'agit d'une part, de la fragmentation de l'espace socio-culturel issu de la longue différenciation historique du pays – et dont le fédéralisme n'est qu'un des aspects –, et d'autre part, de la stratification horizontale du système politique moderne portant sur les trois niveaux de l'organisation étatique, à savoir la commune, le canton et la Confédération. Ces deux dimensions, qui s'interpénètrent de différentes manières, engendrent une complexité particulière du système politique, tout en créant un espace public hautement fractionné<sup>7</sup>. De surcroît, s'inscrivent encore dans ce contexte les coutumes de la démocratie plébiscitaire qui favorisent non seulement des coalitions interpartites versatiles, mais qui exigent aussi, à chaque occasion référendaire, la formulation – sur la base de compromis superficiels – de paroles politiques appropriées aux circonstances. Ainsi le discours politique s'éparpille et l'image du parti, censée afficher les orientations générales, s'obscurcit.

Quant aux partis, qui ont pour tâche de rassembler les citoyens en vue d'une action politique ordonnée, inscrite dans une perspective programmatique de longue haleine, ils sont quotidiennement contraints d'abandonner ce concept élémentaire afin de tenir compte des conditions structurelles de la culture politique. Ils sont alors prisonniers d'une contradiction profonde entre le besoin de s'adapter à cette culture politique fragmentée, et la nécessité de for-

6 Cf. «Wahlprozesse und Parteien», ch. 4 de: Erich Gruner, *Les élections au Conseil national suisse, 1848–1919*, t. 1, première partie. Berne, Francke, 1978, pp. 231–311.

7 Leonhard Neidhart, *Repräsentationsformen in der direkten Demokratie. Aspekte des schweizerischen Staatsbildungsprozesses*. In: *Geschichte und politische Wissenschaft. Festschrift für Erich Gruner*, hrsg. von B. Junker, P. Gilg u. R. Reich. Bern, Francke, 1975, pp. 299–328; Gerhard Lehmbuch, *Proporzdemokratie. Politisches System und politische Kultur in der Schweiz und in Österreich*. Tübingen 1967; Henry H. Kerr jr., *Switzerland: Social Cleavages and Partisan Conflict*. London, Sage, 1974.

muler un discours cohérent. Le Conseiller fédéral Numa Droz a interprété cet état de choses en ces termes: «*Presque toutes nos lois sont, plus que dans d'autres pays, le résultat des transactions entre les partis, les régions et les races.*» Et le Français Charles Benoist ajoute: «*Les questions locales se mêlent successivement aux questions de principes, ou bien, sur les questions de principes, il y a des points de vue locaux*<sup>8</sup>.»

En règle générale, les partis n'ont réussi cet amalgame ambigu qu'au détriment d'une perception claire des valeurs politiques. Souvent, ce n'est que grâce à la mise en jeu des fantasmes et mythes populaires – en brandissant des épouvantails comme «*jésuite*» (1848/1874), «*bailli*» (années 80 du XIX<sup>e</sup> siècle) ou «*bolchévique*» (Entre-deux-guerres) – que les partis parviennent à mobiliser et à souder leur clientèle sur le plan national. Il n'est guère étonnant que Bluntschli compare l'organisation du parti à celle d'une troupe militaire qui se rassemble autour d'un drapeau, et il en conclut que: «*In der Macht des Symbols über die Menschen offenbart sich die sichtbar gewordene Macht der Idee. Um ihre Fahne scharen sich die Parteien, und die Fahnenehre hat nicht bloss in dem Heere, sie hat auch für die Partei eine grosse Bedeutung*<sup>9</sup>.»

En naviguant entre ce flou conceptuel et la culture politique fragmentée, les partis ne réussissent que péniblement à agréger des valeurs politiques. Par contre, d'autres associations, organisées en fonction d'intérêts plus concrets et moins soumises aux contraintes de la culture politique, se sont superposées à eux. Comme l'ont fort bien montré différents auteurs<sup>10</sup>, à côté du système parlementaire reposant sur les partis, s'est créé un domaine extra-parlementaire investi par les associations faïtières. Ces dernières, pourvues d'une infrastructure efficace, savent parfaitement formuler leurs revendications et développer une présence cohérente au sein du système politique. Certes, elles ne participent pas directement aux élections, mais elles ne boudent pas non plus les canaux des partis pour déployer leur autorité.

L'emprise des associations faïtières sur la politique fédérale a engendré, dans le cadre d'une étroite collaboration avec l'administration, un domaine particulier capable de préparer et de diriger les affaires publiques. Ainsi, on constate que, face aux 246 députés fédéraux, nous trouvons un éventail de presque 400 commissions extra-parlementaires comportant environ 3000

8 Cit. in: Erich Gruner, *Parteien*, pp. 23 et 29.

9 Joh. Caspar Bluntschli, *Charakter und Geist der politischen Parteien*. Nördlingen 1869, p. 15.

10 Hans Huber, *Staat und Verbände*. Tübingen 1958; Kurt Eichenberger, *Die oberste Gewalt im Bunde*. Diss. jur. Bern 1966; Erich Gruner, *Die Wirtschaftsverbände in der Demokratie. Vom Wachstum der Wirtschaftsorganisationen im schweizerischen Staat*. Erlenbach 1956; Leonhard Neidhart, *Plebizit und pluralitäre Demokratie*. Bern, Francke, 1970, pp. 126–138; François Höpflinger, *Verbände*, in: *Manuel Système politique de la Suisse*, vol. 2. Bern/Stuttgart, Haupt, 1984, pp. 163–188; Benedikt Hauser, *Wirtschaftsverbände im frühen schweizerischen Bundesstaat (1848–74)*. Basel/Frankfurt a. M. 1985 (Basl. Beitr. zur Geschichtswiss. 150).

experts qui, associés aux 3600 fonctionnaires de niveau supérieur, composent la véritable élite politique<sup>11</sup>. Face à celle-ci, les députés des partis ne constituent qu'un poids aléatoire.

Etant donné que le parlement est le lieu d'ancrage traditionnel des partis, leur importance se développe en fonction du rôle que celui-ci détient dans le système politique. A cet égard, l'Assemblée fédérale se distingue dès sa naissance par sa faiblesse et son inefficacité. Philipp Anton von Segesser, dont les remarques pertinentes ont déjà souvent projeté un éclairage pénétrant sur les rapports de forces politiques dans l'Etat fédéral de 1848, commente le fait en ces termes: «*Wahrscheinlich wird auch dieses Mal die Bundesversammlung wieder einberufen werden, wenn es für sie zu spät ist, eine selbständige Stellung einnehmen zu können. Es ist mir nur durch die völlige politische Entartung des Schweizervolkes begreiflich, dass nicht schon die Verachtung des Volkes ein Institut getroffen hat, dass zu einer so miserablen Rolle verurteilt ist. In jeder Krise kommt die Initiative von aussen her; noch nicht ein Mal hat die Bundesversammlung auf eine grössere Frage von Anfang an einen bestimmenden Einfluss geübt*<sup>12</sup>.»

Or, face à la capacité grandissante du domaine extra-parlementaire, le rôle du parlement ne cesse de se dégrader. Mais ce qui importe davantage, c'est la répartition spécifique des tâches publiques parmi les différents acteurs politiques, à savoir l'administration, le parlement et les partis. Comme je l'ai déjà esquissé dans cette même revue<sup>13</sup>, les partis assument en premier lieu des fonctions d'intégration et de légitimation, tandis que le système extra-parlementaire se charge d'établir des décisions et de promouvoir des innovations. Ils sont ainsi privés, au moins sur le niveau fédéral, d'exercer un véritable pouvoir politique. Le parti, conclut en 1921 un industriel membre du parti radical, n'est même pas en mesure de diriger les débats de l'Assemblée fédérale: «*Kann die Partei überhaupt Richtlinien für die Debatte in den Räten aufstellen – Das scheint mir unmöglich. Man sollte darauf verzichten und diese Aufgaben den verschiedenen Interessengruppen überlassen*<sup>14</sup>.»

Le lieu fort du parti est, résume E. Gruner, le canton. Or, ce repli sur l'espace régional, où les discours politiques se trouvent sous l'emprise des traditions particulières et des cercles locaux, diminue encore l'efficacité du système des

11 Raimund E. Germann, *Regierung und Verwaltung*, in: *Manuel Système politique de la Suisse*, vol. 2, p. 60.

12 Lettre de Segesser à Gonzenbach, 23 mars 1860, in: Werner Ganz, *Briefe Philipp Anton von Segessers an August von Gonzenbach aus den Jahren 1848 bis 1868*, in: *RSH* 10, 1960, p. 403. 100 ans plus tard, on trouve des remarques presque identiques dans: Leo Schürmann, *Glossen zum Verhältnis zwischen Parlament, Bundesrat und Verwaltung*, in: *Schweizer Monatshefte* 41, 1961/62, pp. 229–237.

13 H. U. Jost, *Politisches System und Wahlsystem der Schweiz unter dem Aspekt von Integration und Legitimität*, in: *Annuaire Suisse de science politique* 16, 1976, pp. 203–219.

14 *Propos d'Iwan Bally au comité directeur du parti radical*, cit. in: Hanspeter Schmid, *Wirtschaft, Staat und Macht. Die Politik der schweizerischen Exportindustrie im Zeichen von Staats- und Wirtschaftskrise (1918–1929)*. Zürich, Limmat Verlag, 1983, p. 92, note 70.

partis. En se greffant sur les valeurs du terroir, les partis s'amputent partiellement de leur capacité d'agréger des intérêts politiques généraux. L'intégration aux moeurs et us locaux altère leur discours à tel point que l'amalgame, sous forme de programme politique national, devient ambigu et dépourvu de structure logique. En conséquence, la cohérence nationale des partis est extrêmement fragile. En effet, les différences qui séparent par exemple – et cela au long de 150 ans d'histoire – les radicaux vaudois<sup>15</sup>, soleurois<sup>16</sup> et zurichoïses<sup>17</sup> sont notables. Et les socialismes de la Suisse romande et de la Suisse alémanique, dissociés d'emblée par les sensibilités particulières issues des grands courants culturels, sont encore séparés par le décalage des structures économiques des deux régions<sup>18</sup>. Par cette analyse portant sur les structures historiques, je suis enclin à appréhender les partis politiques suisses comme des tribus locales qui relèvent au premier chef de la culture politique et des coutumes du contexte immédiat. Dans ce cadre, j'estime que leur intégration nationale ne porte que sur une organisation superficielle dont l'objectif primordial est l'encadrement des fractions de l'Assemblée fédérale.

### III. Sociabilité et parti politique

*«Dans tous les états où le peuple s'intéresse aux affaires publiques se forment des partis. [...] Un parti politique est donc la réunion de personnes qui se donnent pour but le maintien ou le changement de l'ordre légal existant. Peu nous importe que cette réunion prenne la forme juridique d'une association ou qu'elle existe du seul fait d'une entente en vue d'une action<sup>19</sup>.»*

Lorsque Walter Burckhardt, en 1914, introduit en ces termes son étude sur la légitimité des partis politiques, il résume parfaitement le rôle opaque que le parti détient dans l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, le parti politique de cette époque apparaît dans de multiples configurations et, dans la plupart des cas, il se présente sous une forme hybride qui confond les objectifs politiques avec un large éventail de tâches appelées *«d'utilité publique»*.

*«Du club de boules au parti politique»* – c'est dans ce large espace social, esquissé par Maurice Agulhon sous le concept de *«sociabilité»*<sup>20</sup>, qu'il faut

15 Ernst Dériaz, Histoire du parti radical-démocratique 1845–1945. Lausanne 1945.

16 H. Büchi, Hundert Jahre Solothurner Freisinn, 1830–1930. Solothurn 1930.

17 Faute d'une histoire générale, cf.: Heinz Herren, Die Freisinnige Partei des Kantons Zürich in den Jahren 1917–1924. Bern/Frankfurt a. M., Lang, 1975. Cf. aussi: Gruner, Parteien, pp. 73–96.

18 H. U. Jost, Culture politique et mouvement ouvrier en Romandie au XIX<sup>e</sup> siècle, in: Union et division des Suisses. Les relations entre Alémaniques, Romands et Tessinois aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Sous la direction de Pierre du Bois, Lausanne, Ed. de l'Aire, 1983, pp. 43–63.

19 W. Burckhardt, Über die Berechtigung der politischen Parteien, in: Politisches Jahrbuch XXVIII, 1914, pp. 139/141.

20 Maurice Agulhon, Le cercle dans la France bourgeoise, 1810–1848. Etude d'une mutation de sociabilité. Paris, Armand Colin, 1977; Vereinswesen und bürgerliche Gesellschaft in Deutschland, hrsg. von O. Dann. Historische Zeitschrift, Beiheft 9, 1984.

chercher le groupement qui déploie – en se référant d'une manière ou d'une autre à «*l'intérêt général*» – une activité commune touchant plus ou moins directement à la matière politique, à l'état des droits ou aux institutions étatiques. Dans ce cadre, le jugement critique concernant toutes sortes de thèmes – du beau au juste en passant par l'utile – est déclaré comme affaires publiques. Cette démarche, dit Jürgen Habermas<sup>21</sup>, engendre les partis au moment même où elle relève de la logique contradictoire du marché et de la production. Envisagé dans ce contexte, le parti n'est qu'une forme particulière de la sociabilité qui s'épanouit spectaculairement avec l'avènement du marché moderne et de la société bourgeoise. Dès lors l'action politique investit la plupart des cercles, sociétés et associations, qui prolifèrent très rapidement au XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, on assiste à la mise en place d'une trame d'une grande densité, trame qui va quadriller à la fois l'Etat et les partis.

Or, E. Gruner nous propose une approche un peu différente pour situer le point de départ de l'histoire des partis politiques. En les caractérisant comme «*enfants des droits populaires*<sup>22</sup>», Gruner voit leur naissance dans les mouvements de masse organisés lors de luttes plébiscitaires dans différents cantons. Il évoque en ce sens les démarches politiques qui ont utilisé le «*veto*» dans le canton de Saint-Gall de 1831 à 1861, et qui sont à la base des premiers partis cantonaux (Parti conservateur de 1834, Parti radical de 1857). Il complète la liste par des exemples comparables dans les cantons de Bâle-campagne, Lucerne, Valais, Berne et Zurich. Cependant, force est d'avancer deux remarques critiques qui relativisent cette interprétation de la naissance des partis. Premièrement, il me semble difficile de parler de véritable fondation de partis, étant donné que ces mouvements se sont dissipés aussi vite qu'ils ont été mis sur pied; et deuxièmement, des études particulières<sup>23</sup> permettent de formuler l'hypothèse que ces «*partis populaires de masse*» portaient largement sur des sociétés «*non politiques*» déjà existantes, ainsi que sur les nombreux cercles de notables.

Tout en intégrant la démarche de Gruner, je préfère infléchir son interprétation et formuler l'hypothèse que ces mouvements de masse ne représentent que des éruptions momentanées, provoquées et dirigées par une élite politique. Cette dernière, en formation depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle déjà, avait créé un véritable système de communications au sein des cercles et sociétés. Par ailleurs, ce réseau va s'intensifier tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et mettre en place une base politique beaucoup plus efficace que celle des partis.

En guise d'exemple, citons quelques uns de ces piliers de la vie politique: la «*Akademische Mittwochsgesellschaft*» à Zurich<sup>24</sup>, le «*Kaffeeklub*» ou

21 Jürgen Habermas, *Strukturwandel der Öffentlichkeit*. Neuwied 1962.

22 Gruner, *Parteien*, pp. 25–28; id., *Eigentümlichkeiten der Schweizerischen Parteienstruktur*, in: *Pol. Vierteljahresschrift*, Juli 1964, pp. 272–277.

23 Paul H. Ehinger, *Die Anfänge des liberalen Parteienwesens im Kanton St. Gallen*. Diss. phil. I Zürich, Bamberg 1970; Daniel V. Moser, *Geschichte der Freisinnig-demokratischen Partei des Kantons Bern 1890–1922*. Diss. phil.-hist. Bern 1977, pp. 44–46.

24 Ernst Gagliardi, Alfred Escher. Frauenfeld 1919, p. 70.

«Schwefelbande» à Berne<sup>25</sup>, l'étude appelée «Grand Bureau» de Ruchonnet à Lausanne<sup>26</sup>, l'école militaire à Thoun, les sociétés estudiantines<sup>27</sup> – au total un ensemble de cercles que les quelques sections des partis du XIX<sup>e</sup> siècle ne sauraient égaler. Il n'est guère étonnant que même le socialiste Herman Greulich, qui fréquente chaque mercredi soir une «Männergesellschaft» au Gambrinus à Zurich, compare ce cercle avec le «fanion des sept braves», le fameux symbole de la conscience civique magistralement dépeint par Gottfried Keller<sup>28</sup>. En outre, il convient de rappeler que la première et la plus importante organisation politique capable de rassembler les ouvriers, la fameuse «Société du Grutli», se distinguait justement par son caractère de sociabilité et reportait la démarche purement politique au second plan<sup>29</sup>.

Il faut relever par ailleurs que ces sociétés sont quelquefois pourvues d'une bonne structure organisatrice. La «Gesellschaft auf der Waag» à Zurich<sup>30</sup>, un cercle quasiment oublié de l'histoire, est un exemple typique d'organisation politique de cette époque. Soixante jeunes gens de la bonne société zurichoise fondent, le 5 septembre 1802, la «Gesellschaft des beschlossenen Café auf der Waag» avec pour but, prétextent les fondateurs, de nouer des relations personnelles et de mettre sur pied un café. Cependant, les membres étant tous hostiles aux idées de la République helvétique, la société est imprégnée d'un esprit conservateur. De surcroît, étant donné que ces jeunes gens assument des fonctions d'officiers de milice, une organisation paramilitaire se crée en son sein. Ce n'est qu'au cours des années 30, avec l'avènement des libéraux, que le caractère politique de l'association s'altère. Mais ce groupement, sous le nom de «Baugartengesellschaft», va poursuivre ses activités jusqu'à la fin du siècle encore.

Notons finalement que les organisations qui se sont rapprochées de la forme d'un parti politique n'occupent, dans l'ensemble des sociétés du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'une place infime. Une étude entreprise récemment<sup>31</sup> nous fournit, même s'il faut en relever les données statistiques encore incomplètes avec beaucoup de précautions, des résultats étonnants. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les années précédant

25 Hermann Böschenstein, Bundesrat Carl Schenk (1823–1895). Bern-Bümpliz 1946, p. 128; Elisabeth Widmann, J. V. Widmann, t. 1. Frauenfeld/Leipzig 1922, p. 300.

26 Felix Bonjour, Louis Ruchonnet, sa vie, son oeuvre. Lausanne 1936, p. 79.

27 «Studentenverbindungen», in: E. Gruner et K. Frei, L'Assemblée fédérale suisse 1848–1920. Vol. II, Berne, Francke, 1966, pp. 52–54.

28 Werner Kuhn, Die Bedeutung Charles Fouriers für die Gedankenwelt Herman Greulichs. Diss. phil. I, Zürich 1949, p. 25.

29 Albert Galeer, Der moralische Volksbund und die freie Schweizer Männerschule, oder der Grütliverein. Genève 1864; Erich Gruner, Die Arbeiter in der Schweiz im 19. Jahrhundert. Bern, Francke, 1968, pp. 468–504, 732–743, 796–809.

30 Fritz Hunziker-Meyer, Zur Erinnerung an die Baugartengesellschaft (1802–1904), in: Zürcher Taschenbuch 1905, pp. 212–233.

31 Il s'agit d'une recherche financée par le Fonds national sur les sociétés et la sociabilité au XIX<sup>e</sup> siècle (H. U. Jost, Université de Lausanne). Nous avons jusqu'à ce jour enregistré sur ordinateur plus de 5000 sociétés, ce qui représente, d'après nos estimations, moins d'un quart du total des sociétés de cette époque.

la Première Guerre mondiale incluses, seul le 4 % des sociétés appartient explicitement au monde politique. Quant aux phases de fondation, on remarque que le 70 % des partis s'est constitué après 1870, avec la plus grande fréquence dans les deux dernières décennies avant la fin du siècle (41 %). Sur le plan d'une ville comme Lausanne, les résultats sont encore plus ponctuels: les partis ne constituent que le 2,3 % du total des sociétés, et leur grande majorité n'apparaît qu'après 1870, essentiellement dans les années 1895 à 1914. A titre de comparaison, notons que sur le plan général les associations économiques sont trois fois plus nombreuses (14 % au total), tandis que leur fréquence de fondation prend son essor tout comme les partis, vers 1870. Tous ces chiffres permettent d'avancer l'hypothèse qu'une grande partie du discours politique a été assumée par des sociétés qui, de prime abord, n'affichaient pas une fonction politique.

En ce qui concerne l'impact politique de ces sociétés, écoutons à nouveau Philipp Anton von Segesser, qui nous propose une observation pertinente à ce sujet: *«Es ist eine eigenthümliche Krankheit des Vereinswesens in der Schweiz, dass die Vereine sich berufen fühlen, zu allem Möglichen die Initiative zu ergreifen, was organisch der Volksvertretung zusteht. Es entsteht hieraus vielfach ein abnormer Zustand. Die Vereine setzen sich an die Stelle des Volkes, sprechen im Namen des Volkes, wozu sie keinen Beruf haben, und die Behörden glauben den Äusserungen von Vereinen grössere Bedeutung beilegen zu sollen, als denjenigen einer gleichen Zahl Bürger, welche nicht Mitglieder eines Vereins sind»*<sup>32</sup>.

#### IV. Vers un néo-corporatisme des partis

La formation des partis nationaux est le résultat d'une activité politique accentuée qui s'est amorcée avec la révision totale de la Constitution en 1872/74. A ce propos, il convient de rappeler qu'en 1872 est mise sur pied, afin de mobiliser les électeurs, la première organisation nationale d'un certain poids, le *«Schweizerischer Volksverein»*. Ce conglomérat de cercles et sociétés servira, en 1894, de base pour la constitution du Parti radical.

Mais la modification du discours politique des années 70, ponctuée par des clivages partisans approfondis, n'est que l'aspect superficiel qui marque la nouvelle phase de l'histoire des partis.

En effet, c'est sur le fond de la grande dépression économique qu'apparaissent les contradictions sociales, qui de plus en plus vont faire barrage à l'agrégation des intérêts dans le cadre du système politique. Dans ce contexte, le radicalisme en tant que courant dominant se rétrécit comme une peau de chagrin, alors qu'au même moment les différentes oppositions, de préférence conservatrices, développent une nouvelle efficacité moyennant le référendum.

32 Philipp Anton von Segesser, *Sammlung kleinerer Schriften*, t. 3, Bern 1879, p. 283.

Pour désamorcer ce défi, un catholique-conservateur est élu, en 1891, au Conseil fédéral<sup>33</sup>.

C'est dans ce climat que se constituent, sur un plan national, les partis politiques. En 1882, Emil Frey, futur Conseiller fédéral, rassemble les radicaux en fraction parlementaire et rédige à cette fin une sorte de programme. Cette démarche débouchera sur la création du Parti radical suisse. Cependant, il s'agit encore toujours d'un amalgame peu homogène de groupes de notables et les programmes de 1882 et de 1895, imprégnés de formules opaques, reflètent parfaitement la structure floue du parti. Emil Frey lui-même confirme que ce radicalisme n'est en grande partie qu'une «*question de tempérament*<sup>34</sup>», et l'ironie de la Gazette de Lausanne n'est pas loin de la vérité quand elle déclare que ce rassemblement radical n'est rien d'autre qu'une «*société d'assurance mutuelle pour la conquête et la conservation du pouvoir*<sup>35</sup>».

Quant aux autres partis nationaux, Socialiste et Catholique-conservateur, fondés respectivement en 1888 et 1912, leur structure ne se distingue que peu de celle des radicaux. Le Parti socialiste, par exemple, ne parvient à une ébauche d'organisation de masse qu'en 1901, lors de sa réunion avec la traditionnelle «*Société du Grütli*», créée en 1838 déjà.

Il est évident que je n'entends pas, avec cette esquisse, faire une introduction à l'histoire des partis. Je tiens uniquement à désigner le point de départ qui permet de mettre en relief le rôle que les partis assument dans une nouvelle phase de l'évolution socio-économique. Que celle-ci se caractérise par une interpénétration plus dense de l'Etat et de l'économie, un interventionnisme accru de ce dernier et une meilleure structuration des organisations économiques, c'est ce qu'a tenté de discuter, sous la notion de «*capitalisme organisé*», une approche théorique récente<sup>36</sup>. Relevons deux jalons essentiels de cette évolution, à savoir la fondation de l'Union suisse du commerce et de l'industrie en 1869 – dont on parlera plus tard, à juste titre, comme du huitième Conseiller fédéral – et la création de la Banque nationale en 1907.

En fait, l'avènement de ce système de coopération entre l'économie et l'Etat, qui circonscrit dans une large mesure la raison politique, obligera les partis à développer davantage leurs fonctions d'intégration et de légitimation de l'ordre social et étatique. Comme l'explique fort bien E. Gruner, le dis-

33 Hans von Greyerz, *Der Bundesstaat seit 1848*, in: *Handbuch der Schweizer Geschichte*, Vol. 2, Zürich, Berichthaus, 1977, pp. 1106–1108; Carl Hilty, *Politisches Jahrbuch der Schweizerischen Eidgenossenschaft VIII*, 1893, pp. 430–432.

34 Cf. Carl Frey, *Bundesrat Emil Frey, 1838–1922*. Zürich/Leipzig 1929, p. 12.

35 Cit. in: Gruner, *Parteien*, p. 87.

36 *Organisierter Kapitalismus*, hrsg. von Heinrich August Winkler. Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1974 (*Kritische Studien zur Geschichtswiss.* 9); H. U. Jost, *Aperçus théoriques des relations entre l'Etat, l'économie et le capital entre 1870 et 1913. Le cas de la Suisse*. In: *Bulletin du département d'histoire économique*, Université de Genève, no 10, 1979–1980, pp. 21–28; Beat R. Zimmermann, *Verbands- und Wirtschaftspolitik am Übergang zum Staatsinterventionismus*. Bern/Frankfurt, Lang, 1980.

cours politique devient, notamment pour les radicaux, «*un culte national*<sup>37</sup>». L'idéologie et les fantasmes patriotiques qui en découlent se prêtent en même temps parfaitement bien pour superposer aux espaces politiques fragmentés, une image d'homogénéité et de finalité «*naturelle*». A l'encontre de ce discours, les socialistes créent une culture politique tout à fait comparable. Et ceci n'a rien d'étonnant si l'on considère que le courant principal du Parti n'est rien d'autre que l'aile gauche des radicaux.

Ce trait caractéristique des partis suisses s'approfondira au cours du XX<sup>e</sup> siècle. L'entrée dans la politique du Parti des paysans (PAB = paysans, artisans et bourgeois<sup>38</sup>) qui se distingue notamment par un discours patriotique où la multiplicité des métaphores liées au terroir renvoie aux mythes, la lutte de classe verbale attisée particulièrement par la nouvelle droite ainsi que la mobilisation de l'esprit politique dans le cadre de la Défense spirituelle, sont autant d'éléments favorisant l'épanouissement d'un folklore civique et d'un discours symbolique qui empêchent les partis de développer une réflexion critique et raisonnable<sup>39</sup>. Par ailleurs, il s'avère qu'une telle culture politique folklorisante se prête mieux à la propagande électorale et aux allocutions publiques de plus en plus prises en charge et répercutées par les mass médias<sup>40</sup>.

Quant aux décisions politiques importantes, elles se prennent dans le cadre du système extra-parlementaire. La façon dont s'est mis en place le nouveau tarif douanier de 1921/1925 est exemplaire à cet égard<sup>41</sup>. De même, il est significatif que l'intégration de la classe ouvrière au système politique se prépare, avec la Paix du travail de 1937, tout d'abord au niveau des groupes d'intérêts. Cette dissociation des décisions, par rapport au domaine parlementaire, s'avère par ailleurs parfaitement conforme à la structure fragmentée de la culture politique. Vue dans cette perspective, nous comprenons aussi mieux l'introduction, en 1919, du système proportionnel qui ne fait dès lors que s'ajuster à la représentation électorale en fonction de la ségrégation des intérêts socio-économiques.

Sur la base de cette trame, les partis politiques du XX<sup>e</sup> siècle tentent de trouver leur rôle propre. Mais l'adaptation à la rationalité moderne des groupes d'intérêts ne réussit guère. En effet, enracinés dans le monde folklorique des différentes régions culturelles et structurés par les cercles de notables tra-

37 Gruner, Parteien, p. 73.

38 Beat Junker, Die Bauern auf dem Wege zur Politik. Bern, Francke, 1968 (Helvetica Politica, Series B, Vol. III).

39 A cet égard, une recherche linguistique concernant la période de la grève générale a été faite par: Martin Fenner, Partei und Parteisprache im politischen Konflikt. Bern, Benteli, 1981 (Helvetica Politica, Series B, Vol. XVII).

40 Balz Christian Hosang, Parteien und Presse. Die Beziehungen zwischen den politischen Parteien und der politischen Presse. Bern, Haupt, 1974; Média et communication politique. Annuaire suisse de science politique 22, 1982.

41 Cf. le chapitre 2.2, «Die Revision des Gebrauchszolltarifs von 1921», in: Schmid, Wirtschaft, Staat und Macht, op. cit., pp. 302-320; Dieter Fahrni, Die Nachkriegskrise von 1920-1923 in der Schweiz und ihre Bekämpfung. Lic. phil.-hist. Basel 1977, pp. 127-150.

ditionnels, les partis continuent à s'organiser sous forme de fiefs dans lesquels s'imposent – comparables à ceux de la société chevaleresque du Moyen âge –, des discours symboliques et mythiques. De même, les rapports entre les chefs et les divers cadres et militants – pour ces derniers, les Suisses allemands se servent souvent du terme significatif de «*Vertrauensleute*» – ne sont pas loin de ceux qui caractérisent la hiérarchie médiévale<sup>42</sup>. Quant aux notions qu'on applique pour désigner les grands chefs, elles se réfèrent souvent, elles aussi, à la société féodale: «*Bundesbarone*» au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>, «*Königsmacher*» pour le puissant leader des catholiques-conservateurs de l'Entre-deux-guerres<sup>44</sup>. Cette organisation, que l'on peut caractériser de semi-féodale et néo-corporatiste, a figé le système des partis et se trouve probablement à l'origine de la stabilité des rapports de force depuis 1919. L'imperméabilité des fiefs politiques entrave également toute extension d'un «*renversement*» comme il s'en produit de temps à autre sur le plan local.

## V. Le parti et le spectacle

Lorsque Jonathan Swift, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, parle de l'*oratorial machine*<sup>45</sup>, c'est-à-dire du moyen d'accéder à une carrière publique, il commence bien entendu son étude par la fonction ecclésiastique. Il mentionne par la suite la «*ladder*», à savoir la profession politique, mais il évoque à la fin, élogieusement, «*the stage*», la scène du théâtre. En effet, le spectacle a toujours été un élément important de l'espace public et il ne peut pas être dissocié des deux autres créneaux mentionnés.

Or, le soir même de la première journée de l'Assemblée fédérale de 1848 – qui finit d'ailleurs dans une confusion totale<sup>46</sup> – les députés organisèrent un banquet auquel le public fut convié. Juché sur les estrades de la grande salle du théâtre de Berne, il a pu participer, en qualité de spectateur, à cette cérémonie. Et c'est ce festin-spectacle, et non la séance des chambres, que la presse populaire de l'époque immortalise par une gravure qui sera largement diffusée<sup>47</sup>.

Il n'est pas dans mon propos de faire ici l'historique des banquets-spectacles, ces vecteurs de la vie politique depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est cepen-

42 Gruner, *Parteien*, pp. 206–207, parle de «*aristokratische Tendenz*», «*ständischer Charakter*» et «*korporativer Zug*»; quant au comité directeur, il l'appelle «*ein Miniaturparlament mit ständischen und offiziellen Würdenträger*» (p. 210).

43 Ph. A. von Segesser, *Kleine Schriften*, op. cit., p. VIII.

44 Peter Menz, *Der «Königsmacher» Heinrich Walther. Zur Wahl von vierzehn Bundesräten 1917–1940*. Fribourg 1976.

45 Jonathan Swift, *A Tale of a Tub* (1697). London 1920, p. 45.

46 Jürg Düblin, *Die Anfänge der Schweizerischen Bundesversammlung*. Bern, Francke, 1978 (*Helvetica Politica*, Series A, Vol. V), p. 22.

47 Cf. «*Hinkender Bot*» de 1850; le même dessin est reproduit sur la couverture de: J. F. Aubert, *Petite histoire constitutionnelle de la Suisse*. Berne, Francke, 1974.

dant indispensable de relever cet élément, car il met en lumière de quelle façon la politique – et en conséquence aussi le parti – s’inscrit dans l’ambiance théâtrale de la sociabilité. Les meilleurs hommes politiques se sont appropriés habilement de cet espace scénique. Le Conseiller fédéral bernois Jakob Stämpfli, un des premiers à avoir mis sur pied un parti politique pourvu d’une organisation efficace<sup>48</sup>, a su parfaitement se servir de ces possibilités. En février 1850, il demande par exemple à un ami de bien vouloir convoquer les sociétés de chant *avant* les élections de mars, et il le prie aussi d’assister, avec ses chanteurs et musiciens, à la manifestation électorale: «*Bringt besonders an Gesang und Musik, was ihr könnt. Auch in Münsingen gedenken wir schon hiermit die Masse an uns zu ziehen; denn gar viel Volk läuft halt der <Musik> nach*<sup>49</sup>.»

Les fêtes, les cortèges, les expositions, les inaugurations de monuments et les commémorations seront par la suite les lieux de prédilection des hommes politiques. Les paroles et les formes théâtrales que ceux-ci y apprennent engendreront la langue de bois et les rituels figés qui caractérisent la vie des partis politiques jusqu’à aujourd’hui. De même, dans cette ambiance de fête, l’engouement de l’homme public pour le discours symbolique et mythique se renforce<sup>50</sup>. A ce propos, on peut observer qu’il se dégage une ligne directe de la manifestation populaire de 1830–1831 aux grandes fêtes commémoratives de la fin du siècle, puis à l’allocation politique radio-diffusée de l’Entre-deux-guerres. Le parti y est toujours représenté par le truchement de ses vedettes qui, dans ce spectacle, se proposent comme figurants officiels. Actuellement, la télévision accomplit parfaitement ce rôle de mise en scène, ce qui a incité la NZZ à poser la question: «*Verkommt die Politik in der Mediengesellschaft*<sup>51</sup>?».

Si on se réfère à l’histoire institutionnelle des partis, celle-ci semble atteindre son paroxysme dans l’Entre-deux-guerres. Les partis différencient et consolident leur structure, ils renforcent la performance des organes directifs, ils modernisent leur presse et créent même leur propre revue intellectuelle. Cependant, la même période est caractérisée par une importante conversion de l’espace public sous l’influence d’un nouveau langage imagé, imposé par l’avènement de la presse illustrée et du cinéma<sup>52</sup>. A cela s’ajoute la radio<sup>53</sup>, qui va transformer la parole en gestuelle collective. Cette mutation de l’espace

48 Th. Weiss, Jakob Stämpfli. Bern 1921.

49 Lettre à Heinrich Grunholzer, 21 mars 1850. Cit. in: Schweiz. Monatshefte 6, 1926/27, p. 134.

50 Bernard Crettaz et Juliette Michaelis-Germanier, Une Suisse miniature ou les grandeurs de la petitesse. Genève, Musée d’ethnographie, 1984.

51 K. M., NZZ 2, 4./5. Januar 1986.

52 Walter Benjamin, Das Kunstwerk im Zeitalter seiner technischen Reproduzierbarkeit. Gesammelte Schriften Bd. I. 2, Frankfurt a. M., Suhrkamp, 1980; Hans-Thies Lehmann, Die Raumfabrik – Mythos im Kino und Kinomythos, in: Mythos und Moderne, hrsg. v. K. H. Bohrer. Frankfurt a. M., Suhrkamp, 1983, pp. 572–609.

53 Thomas Adank, Dokumente zu Radio und Radiopolitik, in: Dreissiger Jahre Schweiz. Ein Jahrzehnt im Widerspruch. Zürich, Kunsthaus, 1981, pp. 416–433.

public, provoquée par les nouveaux moyens de transmission, est lourde de conséquences. En effet, comme l'objet médiatique et l'aspect technique du message se substituent en grande partie au contenu du discours, on assiste à une véritable réification de la parole même. Celle-ci devient une marchandise de la production de masse, fabriquée d'après les méthodes du taylorisme, et présentée sous les formes de la propagande moderne. Dans cette transformation, la parole politique perd sa logique discursive pour se rapprocher d'un nouveau langage qui, quant à lui, est investi par le raccourci du geste, du symbole, de l'émotivité et de la provocation<sup>54</sup>.

Ces changements vont influencer considérablement sur le comportement du parti politique. A titre indicatif, on peut suggérer, par exemple, l'analyse des affiches politiques de l'Entre-deux-guerres<sup>55</sup>. On y découvre qu'en fait, les partis sont pris dans l'engrenage de la production répétitive de valeurs interchangeables. Ils s'associent aux machines de propagande qui fournissent les composantes variables et versatiles de la communication de masse, sans réaliser que ce nouveau discours est en train de miner le terrain où ils ont pris l'habitude d'établir leurs fiefs politiques. La guerre et les pleins pouvoirs, qui mettent la vie des partis sous le boisseau, occulteront encore pour quelques années cet état de choses.

Les perspectives particulières avec lesquelles j'ai tenté de retracer l'histoire des partis – et qui, par ailleurs, ont été motivées d'emblée par la situation actuelle – m'ont conduit à proposer des approches nouvelles afin de mieux éclairer notre matière. Tout d'abord, je tiens à mettre en question et l'analyse institutionnelle et l'histoire des idées, ces deux approches étant, à mon avis, trop limitées pour interpréter de manière satisfaisante le parti dans son contexte socio-culturel. Aussi, afin de mesurer l'impact et la compétence du parti dans l'ensemble des rapports de force, il me semble indispensable de prendre en charge les structures générales du système politico-économique ainsi que la trame des traditions locales et des mentalités. En ce qui concerne ce dernier aspect, force est d'appréhender le parti dans ses modalités rituelles et coutumières, là où son vécu se présente sous des formes tribales, avec ses luttes de clans et ses hiérarchies corporatistes<sup>56</sup>. Finalement, étant donné que le parti et son corollaire, l'idée politique, sont des éléments importants de la symbolique

54 B. Hinz, H.-E. Mittag, W. Schäche, A. Schönberger (Hrsg.), *Die Dekoration der Gewalt*. Giessen, Kämpf, 1979; *Le soldat du travail, Guerre, fascisme et taylorisme*. Textes réunis par Lion Murard et Patrick Zylbermann. Recherches No 32/33, Septembre 1978; Martin Jürgens, *Der Staat als Kunstwerk, Bemerkungen zur «Ästhetisierung der Politik»*, in: *Kursbuch 20*, 1970, pp. 119-139.

55 J. Meylan, Ph. Maillard, M. Schenk, *Aux urnes citoyens, 75 ans de votations fédérales en Suisse par l'affiche*. Lausanne 1977; Bruno Margadant, *Das Schweizer Plakat, 1900-1983*. Bâle/Boston/Stuttgart, Birkhäuser, 1983; *Werbestil 1930-1940. Die alltägliche Bildersprache eines Jahrzehnts*. Zürich, Kunstgewerbemuseum, 1981.

56 Cf. Uli Windisch, *Lutte de clans, lutte de classes. Chermignon, la politique au village*. Lausanne, *L'Age d'homme*, 1976 (nouvelle édition mise à jour et augmentée 1986).

qui organise les orientations de la conscience collective, la recherche doit aussi inclure l'étude des représentations esthétiques du discours politique<sup>57</sup>.

En ce qui concerne la méthode analytique conforme à notre objet, je pense souvent à la manière dont Roland Barthes a interprété la fonction imaginaire de la Citroën DS<sup>58</sup>. Or, tout comme la voiture, le parti est un produit matériel de la société industrielle. Il roule sur un réseau construit par l'Etat, mais il dépend aussi du prix du pétrole sur le marché libre. Cependant, sa valeur sociale profonde réside – comme le montre Barthes pour la DS – dans les mythes dont il est investi et qui se prêtent, en premier lieu, à l'organisation des fantasmes de la vie quotidienne.

57 Cf. *Les lieux de mémoire*, t. 1: *La République*. Sous la direction de Pierre Nora. Paris, Gallimard, 1984.

58 Roland Barthes, *Mythologies*. Paris, Seuil, 1957, pp. 150–152.